

Question 12: N'est-ce pas une forme de chirk que de solliciter l'aide d'intercesseurs?

Afin d'éclaircir la question, nous dirons que l'intercession est un droit réservé à Dieu, comme le dit le Coran:

﴿ قُلْ لِلَّهِ الشَّفَاعَةُ جَمِيعاً ﴾

Dis: «L'intercession appartient à Dieu». [1](#)

Or, solliciter l'intercession d'un autre que Dieu, revient à solliciter Ses serviteurs. Une telle sollicitation, en vérité, ne consiste-t-elle pas à adorer autre que Dieu et n'est-elle pas en contradiction avec le *Tawhîd* dans l'adoration?

Réponse

L'objet du *chirk* ici, n'est pas un associationnisme au niveau de l'Essence divine, du pouvoir de créer ou de la gestion du monde, mais une forme d'associationnisme dans les actes et dans l'adoration.

Il est clair que l'explication de cette question exige une définition précise du terme «acte d'adoration» (*ibâda*), car nous savons tous que l'acte d'adoration ne signifie pas l'humilité devant n'importe quelle créature ni une demande à un quelconque serviteur de Dieu.

D'après le Noble Coran, les anges se sont prosternés devant Adam –les bénédictions de Dieu soient sur lui–:

﴿ فَأِذَا سُوِّيْتُهُ وَنَفَخْتُ فِيهِ مِنْ رُوحِي فَقَعُوا لَهُ سَاجِدِينَ فَسَجَدَ الْمَلَائِكَةُ كُلُّهُمْ أَجْمَعُونَ ﴾

«Lorsque Je l'aurai harmonieusement formé et que J'aurai insufflé en lui de Mon Esprit: Tombez prosternés devant lui! Tous les anges se prosternèrent». [2](#)

Cette prosternation avait été exécutée sur l'ordre de Dieu et n'était pas un acte d'adoration d'Adam –les bénédictions de Dieu soient sur lui–, sinon Dieu ne l'aurait jamais ordonnée.

De même, nous savons que les fils de Ya'qûb et Ya'qûb lui-même, se sont prosternés devant Yûsuf –les bénédictions de Dieu soient sur lui–.

﴿ وَرَفَعَ أَبْوَيْهَ عَلَى الْعَرْشِ وَخَرُّوا لَهُ سُجَّدًا ﴾

«Il fit monter son père et sa mère sur le trône et ses frères tombèrent prosternés». [3](#)

Si cet acte d'humilité était une forme d'adoration de Yûsuf –les bénédictions de Dieu soient sur lui–, le prophète Ya'qûb –les bénédictions de Dieu soient sur lui– qui jouissait de l'infailibilité– ne l'aurait pas accompli, ni ne l'aurait permis à ses enfants, car il n'y a pas de manifestation d'humilité plus grande que le fait de se prosterner devant quelqu'un.

Il faut donc faire une distinction entre l'humilité devant une créature et l'adoration de Dieu. L'adoration vient de la crainte de Dieu, par contre l'humilité peut se manifester vis-à-vis d'une créature de Dieu, mais que l'on ne considère pas capable d'actes divins comme l'aménagement du monde ou le pardon des péchés. Ce respect envers une personne ne signifie pas qu'on lui confère des actes divins et ne dépassera pas la vénération des anges pour Adam –les bénédictions de Dieu soient sur lui– ou le respect des fils de Ya'qûb envers Yûsuf –les bénédictions de Dieu soient sur eux.

Imaginer que le droit d'intercession ait été confié à des intercesseurs qui peuvent s'en servir sans mesure et sans conditions, est assurément une forme de *chirk* (associationnisme), car cela revient à solliciter d'un autre que Dieu, des actes qui lui reviennent.

Par contre, si un groupe de serviteurs de Dieu ont l'autorisation d'intercéder pour les pécheurs et que la condition la plus importante de cette autorisation soit la satisfaction divine, il est clair que la sollicitation d'une telle intercession de la part d'un serviteur pieux, ne signifie pas que nous associons quelqu'un à Dieu, dans les affaires divines. Au contraire, nous sollicitons d'une personne un acte qui est de son niveau.

Nous savons que du vivant du Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– les pécheurs venaient lui solliciter le pardon. Or le Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– n'entretenait pas avec eux une quelconque relation de *chirk*.

Dans le "*Sonan*" de Ibn Mâdjah, il est rapporté du Noble Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille–:

أتدرونَ ما خيّرني ربّي اللّيلة؟ قلنا الله ورسوله أعلم. قال فأنّه خيرني أن يدخل نصف أمّتي الجنّة وبين الشّفاة»
« فاخترت الشّفاة. قلنا يا رسول الله ادع الله أن يجعلنا من أهلها قال هي لكلّ مسلمٍ

Savez-vous entre quelles choses, Dieu, ce soir, m'a donné le choix?

Nous dîmes: «Dieu et le Prophète le savent mieux». [4](#)

Il dit: «Il m'a donné le choix entre le fait que la moitié de ma communauté aille au Paradis et l'intercession, j'ai choisi l'intercession.

Nous dîmes: «Prophète de Dieu, demande à ton Dieu qu'Il nous rende dignes de cette intercession.

Il dit: L'intercession peut s'appliquer à chaque musulman.

Dans ce Hadith, les compagnons du Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– sollicitent clairement l'intercession du Prophète et disent: «...أدع الله». C'est à dire: **Demande à ton Dieu... .**

Le Noble Coran dit aussi:

﴿ وَلَوْ أَنَّهُمْ إِذْ ظَلَمُوا أَنفُسَهُمْ جَاءُوكَ فَاسْتَغْفَرُوا اللَّهَ وَاسْتَغْفَرَ لَهُمُ الرَّسُولُ لَوَجَدُوا اللَّهَ تَوَّابًا رَحِيمًا ﴾

«Si ces gens qui se sont fait du tort à eux-mêmes, venaient à toi en implorant le pardon de Dieu et si le Prophète demandait pardon pour eux, ils trouveraient sûrement Dieu prêt à accepter leur repentir et à leur faire miséricorde». [5](#)

Le Coran rapporte des fils de Ya'qûb –les bénédictions de Dieu soient sur lui–:

﴿ قَالُوا يَا أَبَانَا اسْتَغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا إِنَّا كُنَّا خَاطِئِينَ ﴾

Ils dirent: «Père, implore, pour nous, le pardon de nos péchés; nous avons commis une faute. [6](#)

Et le prophète Ya'qûb –les bénédictions de Dieu soient sur lui– leur donna la promesse de l'expiation sans qu'ils soient accusés de *chirk*.

﴿ قَالَ سَوْفَ أَسْتَغْفِرُ لَكُمْ رَبِّي إِنَّهُ هُوَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ ﴾

Il dit: «Je vais demander pour vous, le pardon de mon Seigneur. Il est Celui qui pardonne, il est miséricordieux». [7](#)

- [1.](#) Sourate «Zomar» 39:44.
- [2.](#) Sourate «Sâd» 38:72-73.
- [3.](#) Sourate «Yûsuf» 12:100.
- [4.](#) Sonan de Ibn Mâdjah, Vol.2, Chap. de l'intercession, p 586.
- [5.](#) Sourate «Nisâ'» 4:64.
- [6.](#) Sourate «Yûsuf» 12:98.
- [7.](#) Sourate «Yûsuf» 12:98.

Source URL:

<https://www.al-islam.org/le-chiisme-repond-sayyid-rida-husayni-nasab/question-12-nest-ce-pas-une-forme-de-chirk-que-de#comment-0>